

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Maisons-Alfort, le 12 octobre 2026

Mise à jour du téléphone portable MOTOROLA G05 (XT 2523-3) afin de respecter la valeur limite de DAS

L'Agence nationale des fréquences (ANFR) prend acte de la mise à jour par la société MOTOROLA du téléphone portable MOTOROLA G05 (XT 2523-3), afin de respecter la valeur limite de DAS localisé « membre ».

Dans le cadre de ses missions de surveillance du marché des équipements radioélectriques et du contrôle de l'exposition du public aux ondes électromagnétiques, l'ANFR a contrôlé les débits d'absorption spécifique (DAS) du téléphone MOTOROLA G05 (XT 2523-3). Le DAS permet de quantifier l'énergie transportée par les ondes électromagnétiques et absorbée par le corps humain.

Des mesures ont été réalisées auprès d'un laboratoire accrédité afin de vérifier la conformité de ce téléphone aux exigences européennes relatives au DAS. Ces exigences impliquent que les terminaux respectent une valeur limite réglementaire de 4 W/kg pour le DAS localisé « membre » évalué au contact du corps.

Les mesures de l'ANFR ont révélé des valeurs dépassant cette limite.

En application du II bis de l'article L. 43 du code des postes et des communications électroniques, l'ANFR a mis en demeure la société MOTOROLA responsables de la mise sur le marché de ces téléphones, de prendre toutes les mesures appropriées pour mettre fin aux non-conformités constatées sur les équipements actuellement sur le marché ainsi que ceux déjà commercialisés.

La société MOTOROLA a pris la décision de réduire la puissance des terminaux déjà commercialisés via une mise à jour logicielle.

L'ANFR a contrôlé l'efficacité des mesures correctives. Ces évolutions permettent de rendre le DAS localisé « membre » conforme à la limite réglementaire de 4 W/kg. La mise à jour est automatiquement diffusée aux équipements correspondants, dès lors qu'ils sont connectés à un réseau de données (réseau mobile ou WiFi).

Téléphone MOTOROLA G05 (XT 2523-3)

DAS « membre »		Version du système
Limite réglementaire	Valeur mesurée	
4 W/kg	5,53 W/kg	VVTA35.51-114
4 W/kg	1,98 W/kg	VVTAS35.51-153-3

L'ANFR invite les propriétaires de ces téléphones à vérifier qu'ils ont été mis à jour. Si ce n'est pas le cas, une mise à jour manuelle est à effectuer.

Pour plus d'informations :

- [Publication des analyses de mesures DAS réalisées en 2025](#)
- [Tout savoir sur le DAS](#)
- [La vidéo illustrant la méthode utilisée par les laboratoires accrédités pour mesurer le DAS](#)

Retrouvez l'ensemble des mesures de DAS des téléphones réalisés par l'ANFR **en open data sur notre site** : <https://data.anfr.fr>

Contact presse ANFR : presse@anfr.fr - tél. 07 86 20 11 33